

SDIS 58

Au fil des actus

JOURNAL INTERNE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA NIÈVRE



Dans ce numéro :

Le lancement de l'Equipe De Soutien (EDS)



ZOOM SUR :
LA RÉORGANISATION OPÉRATIONNELLE NEVERSOISE

N°32
Mars 2019

Sommaire



Colonel Michaël BRUNEAU
Directeur Départemental par intérim
du SDIS 58

L'année 2019 avance déjà à grand pas.
Comme vous le savez et en attendant l'arrivée du nouveau Directeur départemental, je souhaite continuer à rendre notre SDIS dynamique et entreprenant avec des réponses concrètes aux questions et problématiques qui sont les vôtres.

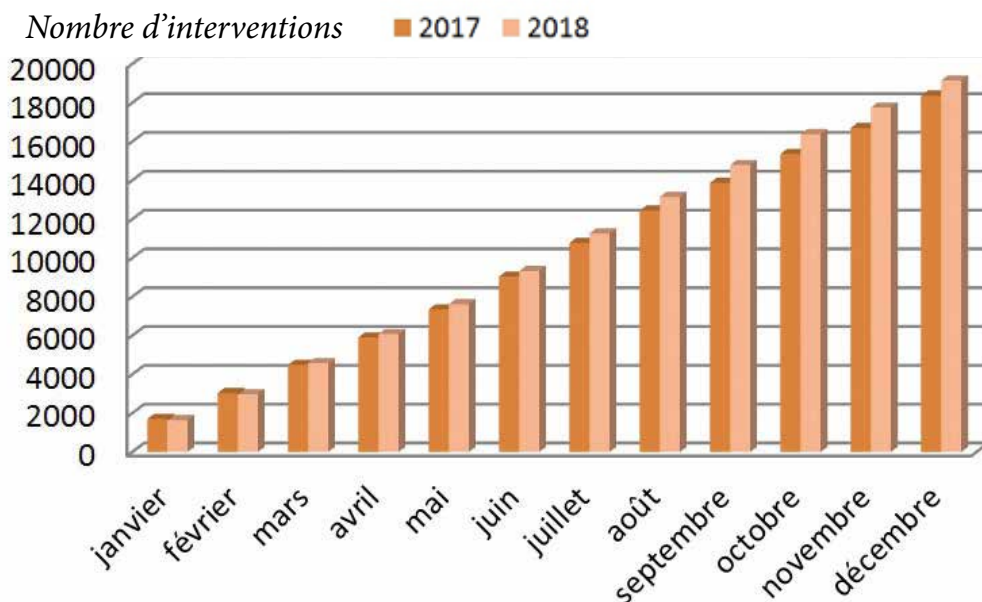
Très régulièrement demandé par les personnels, le « CAP » fixé pour l'année 2019 vous a été transmis avec une communication la plus large possible des axes sur lesquels nous allons ensemble travailler.

Nous devons donner du sens à nos réflexions tout en privilégiant les valeurs humaines et de respect mutuel qui sont pour moi des préalables indispensables au bon fonctionnement de notre service public.

Je compte sincèrement sur vous pour m'accompagner dans le «vivre ensemble» et pour continuer à obtenir des avancées concrètes au sein du SDIS 58.

- #03 Actualités
- #05 Les différents congrès à venir
- #06 Zoom sur la réorganisation opérationnelle
- #08 Bilan des actions du Colonel DUCOURET
- #09 Le lancement de l'Equipe de Soutien
- #10 Les orientations 2019 du SDIS 58
Impacts et prévention des risque
- #11 Actualités
- #12 Mouvements du personnel

Activité opérationnelle de l'année 2018 - Evolution mensuelle



19 147 interventions en 2018, soit une augmentation de 4,2% par rapport à 2017.

Soirée partenaires 2018

C'est au centre de secours principal de Nevers St Eloi, le vendredi 6 octobre 2018, que s'est déroulée la soirée des partenaires du SDIS 58. Les employeurs conventionnés (publics ou privés), les médias, les élus et tous les différents partenaires ont été invités à s'immerger dans le monde des sapeurs-pompiers aux travers de plusieurs ateliers (maniement de la lance, initiations aux gestes qui sauvent, découverte de l'échelle...).

Après trois ans d'existence, cette soirée a pour vocation de remercier les partenaires participant, de près ou de loin, à la promotion et au maintien du volontariat.

Merci à eux pour leur soutien !



• Signature de plusieurs conventions de disponibilité entre le SDIS et ENEDIS.

Ouverture d'une classe de Cadets de la sécurité civile aux Courlis (Nevers)

Lors de la cérémonie d'ouverture de la section, le jeudi 11 octobre 2018, le collège des Courlis de Nevers a rejoint officiellement les 5 autres sections de Cadets de la Sécurité Civile déjà ouvertes dans le département.

Portée par l'Éducation Nationale, la formation des Cadets de la Sécurité Civile permet de préparer les jeunes à faire face aux différents risques et à les rendre acteurs de la sécurité de tous.



Les Cadets de la Sécurité Civile bénéficient d'une heure de formation par semaine sur l'année scolaire durant un temps libre de la journée. Chaque heure de formation est encadrée par un enseignant et est, en fonction des besoins, complétée par un intervenant extérieur (associations de la sécurité civile, sapeurs-pompiers, préfecture...).

Après une année de formation, les Cadets, en classe de 6^e, seront nommés « Assistants Sécurités ».

Cérémonie des vœux 2019

La cérémonie des vœux 2019 du SDIS 58 s'est déroulée, à la suite de la sainte barbe départementale des centres de Nevers Agglomération, le samedi 9 janvier 2019, au centre de secours de Nevers St Eloi.

De nombreux représentants de l'Etat et élus étaient présents (M^{me} Sylvie HOUSPIC, Préfète de la Nièvre, M^{me} Perrine GOULET et M. Patrice PERROT, députés, M^{me} Nadia SOLLOGOUB, sénatrice, M. Guy HOURCABIE, Président du Conseil d'Administration du SDIS...).

Ils ont salué et remercié tous les sapeurs-pompiers de la Nièvre pour leur engagement au quotidien.



Les Rencontres de la Sécurité

Les rencontres de la sécurité se sont déroulées le samedi 13 octobre 2018, dans la cour de la Préfecture.

De nombreuses personnes ont pu apprendre les bons comportements pour s'extraire d'une pièce enfumée.

Merci au magasin Brico Dépôt, à Varennes-Vauzelles, pour le prêt de la cabane qui a permis de mettre en place l'animation !

De nombreux enfants se sont également mis dans la peau d'un sapeur-pompier, l'espace d'un instant, grâce au parcours proposé par l'UDSP58.



Rapports de la démarche managériale du SDIS 58 et Qualité de Vie en Service (QVS)

Le 13 décembre 2017, le Conseil d'Administration du SDIS 58 a retenu le groupement LAMOTTE PARTENAIRE-OS pour mener une mission de prestation d'accompagnement et de facilitation managériale au sein du SDIS.

En parallèle, le Conseil d'Administration a également souhaité réaliser une mission d'accompagnement par un élu du conseil d'administration, M. MOREL.

Enfin, le SDIS 58 s'investit depuis 2015 avec le Réseau Santé Sécurité des SDIS du Grand Centre (R3SGC) dans le projet « Qualité de Vie en Service », en vue de prévenir les risques psychosociaux et d'améliorer les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité de chacun. Une démarche quantitative a été réalisée en 2016 sur la base du questionnaire anonyme « Bien dans mon SDIS ».



Ainsi, tous ces rapports ont été rendus publics (ils sont actuellement disponibles sur l'intranet du SDIS) et mèneront très rapidement sur un plan d'action afin d'améliorer la démarche managériale et la qualité de vie en service au SDIS.

Le Colonel Michaël BRUNEAU, DDSIS par intérim, en assurera directement le pilotage.

Passation de commandement à Lucenay les Aix

S'est déroulée, le samedi 9 février 2019, la passation de commandement entre le Commandant honoraire Eric CLAVEL et le Sergent-chef Sébastien BIBOUD, au centre de secours de Lucenay les Aix.

Cette cérémonie était l'occasion de remercier le Commandant honoraire CLAVEL pour toutes ses années d'engagement. La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent avec rosette pour services exceptionnels, lui a été remise, en reconnaissance de l'exercice de la fonction de chef de centre pendant une durée supérieure à 15 ans.

Merci au Sergent-chef BIBOUD, nouveau chef de centre, qui a pour mission de gérer et d'animer un effectif de 23 sapeurs-pompiers volontaires !



Vidéo pour la promotion du volontariat à Tannay



L'amicale des sapeurs-pompiers de Tannay s'est lancée dans une grande campagne de communication pour la promotion du volontariat.

En décembre dernier, la vidéo, lancée officiellement lors de la Sainte Barbe du centre, a déjà récolté des milliers de vues et partages sur les réseaux sociaux. Elle a également été diffusée avant chaque présentation du film « Sauver ou Périr ».

Bravo à l'amicale pour le travail accompli et pour cette très belle initiative !

RDV sur youtube pour découvrir ou redécouvrir cette vidéo : <https://urlz.fr/8XxQ>

Les réunions de compagnies 2019

Les 16 et 30 janvier 2019 ainsi que le 26 mars 2019, ont eu lieu les premières réunions de compagnies pour les chefs de centre et adjoints, respectivement à Varzy pour la Compagnie «Loire Yonne Hauts Nivernais», à Nevers pour la Compagnie «Val de Loire» et à Château-Chinon pour la Compagnie «Morvan».

Ces rendez-vous ont été l'occasion pour les 3 commandants de compagnie d'échanger avec les personnels encadrant les CIS sous leur autorité.

Un second temps a permis au Président, M. Guy HOURCABIE et au Colonel Michaël BRUNEAU, DDSIS par Interim, d'échanger sur les différents dossiers structurants de ce début d'année 2019, dont : la mise en place des groupes de travail sur la création d'un règlement d'indemnité, le déploiement de l'outil OXIO, le bilan du plan d'action volontariat 2016-2018.



Organisation du Congrès Régional et de la finale régionale des épreuves sportives sapeurs-pompiers

Les 17 et 18 mai prochain, le SDIS 58, en partenariat avec l'UDSP58, aura l'honneur d'accueillir la 30^{ème} édition du Congrès Régional 2019 de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Bourgogne Franche-Comté,



Cette manifestation, d'ampleur régionale, sera composée de deux temps forts :

- le vendredi 17 mai, aura lieu l'Assemblée Générale de l'URBFC avec toutes les délégations des différents départements. Elle sera suivie d'un carrefour d'échanges avec le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France puis d'une soirée de gala.
- le samedi 18 mai, aura lieu la finale régionale des épreuves sportives au Stade Léo Lagrange de Nevers.

Dans ce cadre, pour le bon déroulement de l'événement, nous sommes à la recherche de bénévoles disponibles pour effectuer diverses missions pour la préparation de l'événement et l'organisation le jour J.

Les missions qui pourraient vous être confiées sont les suivantes : logistique et transport, préparation et désinstallation du site, juge et chronométrage sur les épreuves sportives (un recyclage sera organisé), mise en place de la signalisation du site, aide à la restauration, gardiennage du parking, soutien sanitaire/PMA, sécurité du site et nettoyage du site.

Que vous soyez sapeur-pompier professionnel ou volontaire, ancien, PATS, JSP ou parent de JSP, votre aide est la bienvenue. Si vous êtes intéressé, vous pouvez retourner la fiche d'inscription disponible dans vos centre à : secrtaire.udsp58@gmail.com

A noter dans vos agendas !

Le 101^e Congrès Départemental de l'UDSP 58 se déroulera le 13 juillet 2019 à Lormes. Il sera organisé conjointement par les amicales des sapeurs-pompiers de Lormes et de St André en Morvan.

L'Assemblée Générale de l'UDSP 58, habituellement organisée lors de cette manifestation, sera remplacée par un carrefour d'échanges avec les élus présents.

Après la cérémonie officielle, de nombreuses animations seront prévues telles qu'un défilé motorisé, des manoeuvres, un concert, un feu d'artifice...



Réorganisation de la réponse opérationnelle sur l'agglomération neversoise

Pour donner suite à un rapport de l'inspection de la DGSCGC en septembre 2014, et à une réflexion sur la couverture opérationnelle étendue aux agglomérations moyennes du département, une réorganisation globale des effectifs SPP (Sapeurs-Pompiers Professionnels) des centres mixtes a été mise en œuvre depuis fin 2017 afin d'optimiser la réponse opérationnelle.

Ainsi, des travaux de préfiguration en mode projet ont été réalisés jusqu'à validation par les membres du CASDIS à l'été 2017. Ils ont été repris par un groupe de travail fin 2017, piloté par le Commandant Julien TIRLO, pour définir plus précisément les modalités de gestion du temps de travail des SPP et d'organisation des plannings mixtes visant à assurer les potentiels opérationnels journaliers (POJ).

Les principaux changements centre par centre :

Centre d'Incendie et Secours de La Charité sur Loire :

- L'effectif de garde postée à 3 sapeurs-pompiers en journée la semaine instauré depuis 2015, assuré exclusivement par des SPV, a été consolidé par l'affectation de 4 SPP.

Centre d'Incendie et Secours de Nevers la Sangsue :

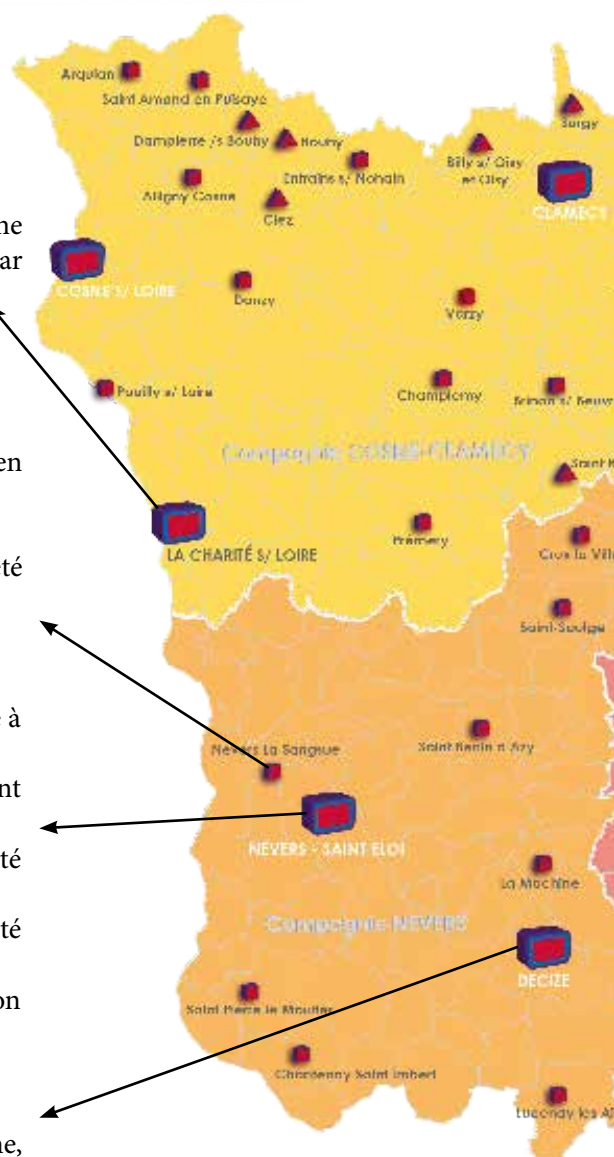
- Le centre est désormais actif la nuit.
- Le POJ en garde postée mixte est passé de 3 à 6 sapeurs-pompiers en journée, de 0 à 3 la nuit.
- L'effectif de gestion en SPP est passé de 8 à 13.
- L'objectif d'effectif de gestion en sapeurs-pompiers volontaires (SPV) a été augmenté de 10.

Centre d'Incendie et Secours de Nevers St Eloi :

- Le POJ en garde postée mixte est resté à 16 présents la journée et est passé à 13 la nuit.
- L'effectif de gestion en SPP est passé de 83 à 70, les 5 équipes se composant dorénavant de 14 SPP au lieu de 17.
- Pour chaque SPP un transfert de temps de travail de nuit vers le jour a été opéré.
- L'objectif d'effectif de gestion en sapeurs-pompiers volontaires (SPV) a été augmenté de 10.
- L'astreinte SPV peut être déclenchée directement en intervention, et non plus seulement en renfort de garde.

Centre d'Incendie et Secours de Decize :

- Création d'une garde postée à 3 sapeurs-pompiers en journée la semaine, avec un effectif de gestion SPP à 4.



Recrutement de 7 caporaux professionnels

Actualités



• De gauche à droite : Caporal Anthony FROGER, Caporal Mathieu BERNARD, Caporal Cédric BIHOUEE, Caporal Florian GUILLAUME, Caporal Benoit MARTIN, Caporal Antoine COUTHIER, Caporal Emilien MELET.

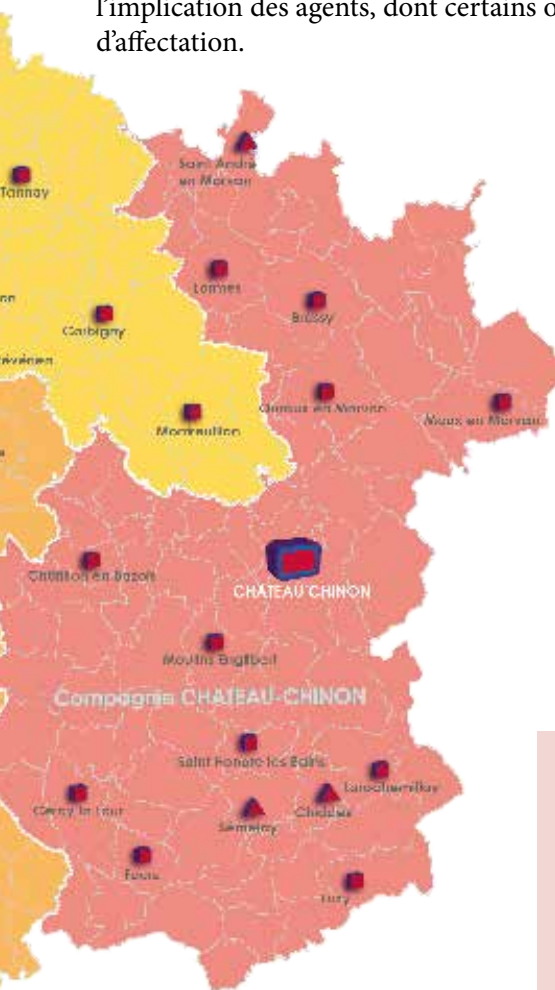
Le mercredi 2 janvier 2019 ont été accueillis, en présence de M. Guy HOURCARBIE, Président du Conseil d'Administration, les caporaux de sapeurs-pompiers professionnels recrutés au SDIS 58 à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ils sont tous lauréats du concours de sapeurs-pompiers professionnels organisé par la zone Est et sont également sapeurs-pompiers volontaires dans la Nièvre.

Bravo à eux pour leur réussite à ce concours et nous leur souhaitons une très bonne intégration dans leurs affectations respectives !

Des indicateurs ont été produits et étudiés collégalement par trimestre afin d'analyser les effets de cette réorganisation.

Les premiers éléments d'analyse montrent l'efficacité de ce redéploiement en termes opérationnels mais aussi l'implication des agents, dont certains ont pu trouver une source de remotivation grâce aux perspectives de changement d'affectation.



	Plus de 3 agents restants dans le centre ou d'astreinte	Moins de 3 agents restants dans le centre ou d'astreinte
Avril	100,00%	0,00%
Mai	99,87%	0,13%
Juin	99,86%	0,14%
Juillet	100,00%	0,00%
Août	99,33%	0,67%
TOTAL	99,81%	0,19%

Exemple d'indicateur de sollicitation pour le CIS Nevers St Eloi, période d'avril à août 2018, validé par le comité de pilotage du 26 octobre 2018.

Ici, l'indicateur démontre sur la période, pour 0,19% du temps, que l'effectif disponible du CIS est descendu en dessous de 3, ce qui aurait entraîné, en cas de nouvelle intervention simultanée, l'appel d'un autre CIS pour un départ VSAV.

L'avenir :

- Continuer à évaluer le dispositif avec la même précision et l'implication des acteurs locaux.
- Développer, notamment dans les travaux de révision du SDACR, les mêmes démarches innovantes d'observation et d'analyse.
- Consolider les modalités de gestion dans les règlements du SDIS.
- Communiquer les résultats de cette évolution au plus près du terrain grâce à des rencontres avec les équipes dans les centres mixtes.

Bilan d'action - Colonel Emmanuel DUCOURET

Arrivé le 1^{er} juin 2016, le Colonel Emmanuel DUCOURET a été recruté dans le département de la Nièvre sur un premier emploi de Directeur départemental.

Plusieurs dossiers structurants ont été mis en œuvre sous sa direction.

Le premier d'entre eux, déjà engagé à son arrivée en qualité de Directeur, a été le redéploiement des effectifs de sapeurs-pompiers professionnels vers les Centres d'Incendie et de Secours de Nevers La Sangsue, de Decize et de La Charité sur Loire.

Dans un contexte de réponse opérationnelle complexe sur la vallée de la Loire, avec la seule ressource en sapeurs-pompiers volontaires, cette nouvelle organisation donne aujourd'hui satisfaction.

Elle permet ainsi d'assurer une couverture plus adaptée dans des secteurs à forte sollicitation opérationnelle.

Ce redéploiement n'a pas dégradé la couverture opérationnelle sur l'agglomération de Nevers.

Dans le temps, il sera nécessaire de vérifier que le potentiel opérationnel journalier permet ainsi de maintenir une couverture optimale dans ces secteurs du département et dans l'agglomération.

Le deuxième dossier structurant a été la mise en place, au 1^{er} janvier 2018, de 3 nouvelles compagnies en remplacement des secteurs.

L'objectif de ces nouvelles structures est notamment d'optimiser les moyens humains mais aussi de faire «coller»



les nouveaux contours de ces structures territoriales aux établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes) et aux arrondissements administrés par les sous-préfets.

Leur mise en place n'est qu'une première étape.

Reste dans le temps à les structurer pour véritablement en faire des outils de proximité avec le terrain, cœur de métier du SDIS.

Cette étape constituera une des priorités pour 2019.

Le troisième dossier a été le travail de préfiguration pour le transfert de la régulation du SAMU au CHU de Dijon.

Organisation effective depuis le 2 octobre 2018, son fonctionnement est en phase de suivi par l'équipe de Direction.

Ce transfert ne doit pas engendrer dans le temps une augmentation, aussi minime soit-elle, de notre sollicitation opérationnelle déjà très importante sur le département.



Le vendredi 16 novembre 2018, les élus locaux, les élus du conseil d'administration, les personnels du SDIS et les acteurs du territoire (gendarmerie...) se sont réunis pour le pot de départ du Colonel Emmanuel DUCOURET partant au 1^{er} décembre 2018 pour un emploi de Directeur au sein du SDIS de l'Eure.

Monsieur Philippe Morel, membre du bureau et représentant Monsieur Guy HOURCABIE, Président du SDIS, l'a remercié pour le travail réalisé pendant ces années passées dans le département de la Nièvre.

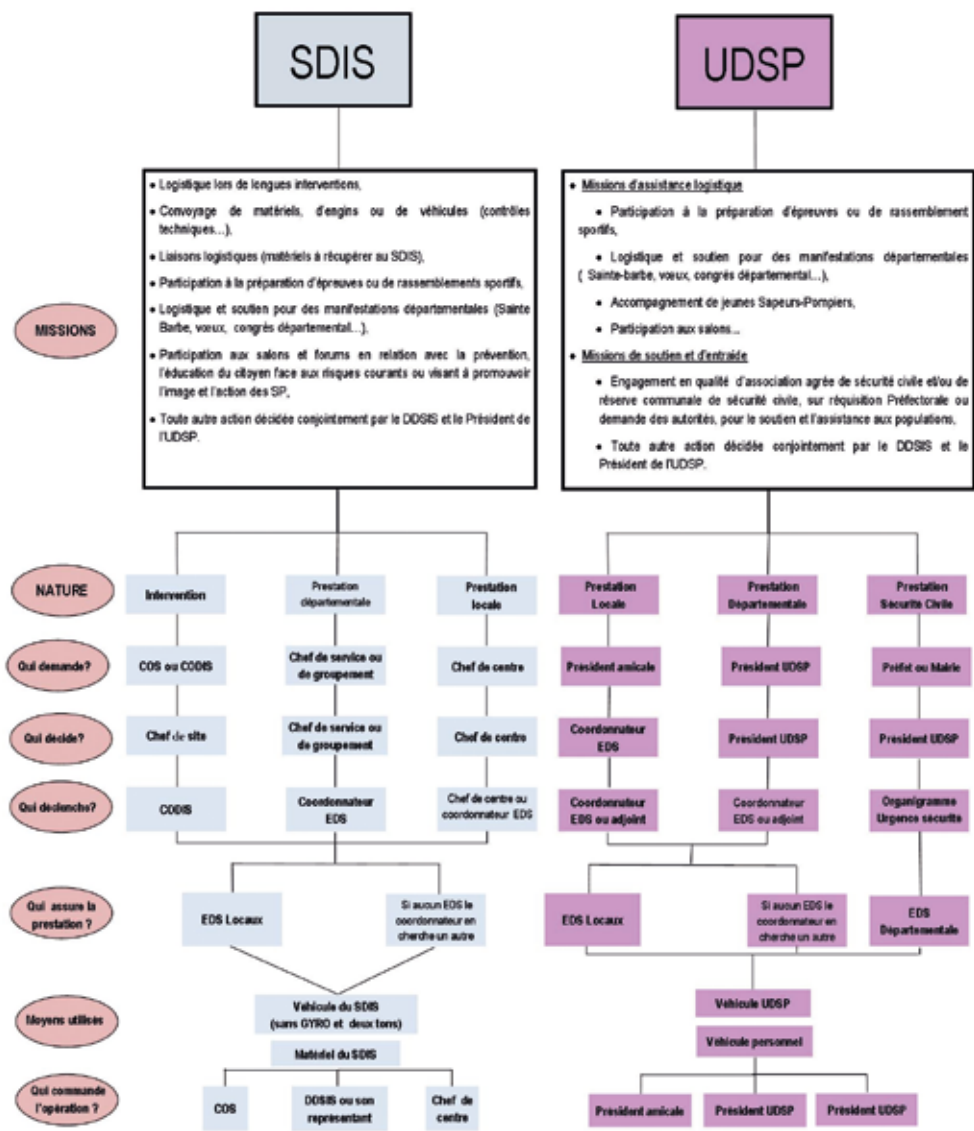
Le Colonel Emmanuel DUCOURET a profité de son départ pour féliciter nos deux nouveaux promus au grade de Lieutenant de 2^{ème} de sapeurs-pompiers professionnels, le Lieutenant Tony GILLET et le Lieutenant Louis LASTELLA.

Le lancement de l'Equipe De Soutien (EDS)

Dans le cadre du partenariat entre le SDIS et l'UDSP de la Nièvre, le SDIS 58 a souhaité trouver des solutions pour soulager les sapeurs-pompiers actifs concernant différentes missions non urgentes, afin de moins impacter leur disponibilité et de leur permettre de privilégier celle-ci sur la formation et les missions opérationnelles.

Lancée officiellement lors de la cérémonie des vœux du SDIS 58, l'UDSP de la Nièvre a créé en son sein une Equipe Départementale de Soutien et d'Entraide (EDS), composante de la commission des anciens, constituée d'anciens sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et de membres associés, susceptibles de réaliser bénévolement des activités de soutien, de logistique et d'entraide complémentaires aux missions régaliennes assurées par le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ou du réseau associatif des sapeurs-pompiers.

LOGIGRAMME POUR L'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE DEPARTEMENTALE DE SOUTIEN (EDS) ET D'ENTRAIDE



COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL EDS:
 Gilles VAN DE VELDE
 Portable: 06 21 12 74 47
Vandeveldgilles@orange.fr

ADJOINT EDS:
 Alex LAMBERT
 Portable: 06 66 73 08 24
champharreau@wanadoo.fr

Orientations du SDIS 58

Sous l'égide de notre gouvernance, l'année 2019 doit permettre de continuer les actions déjà entreprises au SDIS 58.

Pour cela, 5 orientations ont été définies. Leur déclinaison, associant les collaborateurs concernés, les partenaires sociaux et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, constitue un acte managérial fort pour donner du sens au travail attendu.

Orientation n°1 : Maintenir une politique du volontariat innovante et structurante en privilégiant son développement, sa pérennisation et sa valorisation.

Orientation n°2 : Continuer à structurer les nouvelles compagnies mises en place officiellement au 1^{er} janvier 2018 pour favoriser une réponse de proximité et d'écoute avec le terrain.

Orientation n°3 : Conforter la décision du conseil d'administration de juin 2016 visant à redéployer les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels au regard des besoins opérationnels et asseoir des règles communes de gestion des ressources humaines dans les 5 CIS mixtes.

Orientation n°4 : Avec l'augmentation ces dernières années du nombre de nos interventions et plus particulièrement du secours à personnes, repenser, à travers notamment le SDACR 2020-2024, notre réponse opérationnelle et nos doctrines en la matière, tout en innovant et en osant dans le domaine.

Orientation n°5 : Affirmer et afficher clairement une politique de communication, de sécurité, de reconnaissance et de bien-être des personnels tout en modernisant leurs actions pour être au plus proche des attentes du terrain.



Impacts et prévention des risques relatifs aux fumées

La protection des sapeurs-pompiers en intervention et les impacts de l'exercice de leurs missions sur leur santé constituent des enjeux majeurs des SDIS depuis une quinzaine d'années. Face à ces enjeux, des règles d'emploi et de bon sens ainsi que des procédures existent.

Ainsi, depuis quelques mois, le SDIS58 a mis en oeuvre une campagne de communication afin de rappeler et sensibiliser les agents sur leur propre sécurité et santé.



- En cours : création d'une vidéo tutorielle sur la procédure de nettoyage et de déshabillage
- Mise à disposition d'une vidéo déjà existante prouvant la contamination : <https://www.youtube.com/watch?v=vOfqjI-CEles>



- Création de différents flyers distribués dans chaque centre



- Note opérationnelle de décembre 2018

Le dispositif de garde d'enfant à Fours



• Photo d'illustration : Freepik

Depuis début 2018, le centre de secours de Fours a mis en place un système de garde d'enfants afin d'améliorer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Zoom sur un fonctionnement unique dans la Nièvre.

Michèle VIGIER, maman du chef de centre de Fours, l'adjudant Cédric VIGIER, et ancienne employée de la commune, a pris à cœur sa nouvelle mission.

En effet, elle prend en charge, chez

elle, de manière totalement bénévole, les enfants des sapeurs-pompiers du centre de secours. Elle se rend disponible le soir en semaine de 16h à 19h, le mercredi de 9h à 19h et en semaine pendant les vacances scolaires.

Ce dispositif concerne 11 enfants avec une moyenne de 2 enfants (par intervention) en simultané à domicile.

Lors d'une intervention durant les heures où elle est disponible, les enfants sont directement déposés chez elle par les parents. La garderie municipale peut également prendre en charge les enfants du primaire (les jours d'école de 16h à 18h), mais sont laissés de préférence chez M^{me} VIGIER pour gagner en souplesse.

Ce dispositif a permis, sur l'année, le départ des parents sapeurs-pompiers volontaires sur une quarantaine d'interventions (soit 116h de garderie effectuées lors des interventions).

Bravo au centre de secours et à M^{me} VIGIER pour l'investissement dans ce dispositif original qui permet d'améliorer la réponse des secours sur le secteur.

Une convention est actuellement à l'étude afin que les sapeurs-pompiers puissent bénéficier des services des garderies (comme sur l'exemple de la commune de Fours) à Moulins Engilbert.

La nouvelle vie de vos vieilles tenues F1 et TSI.

Le Sdis 58 a rejoint en 2017 le groupement de commande des Sdis de la région Centre Val de Loire pour la fourniture d'effets d'habillement. En parallèle au déploiement de la nouvelle tenue de service et d'intervention (TSI), le service habillement participe à la collecte des anciennes tenues F1 usagées via le Relais.

Le Sdis de l'Indre, porteur du projet, a mis en œuvre un procédé innovant qui consiste à recycler des tenues TSI et F1 pour en faire des panneaux d'isolants.

Ce SDIS a d'ailleurs obtenu le trophée de l'avenir, organisé par Europe 1, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi 11 février 2019 à Paris.

En quoi consiste le procédé :

Après collecte, les tenues sont déchiquetées et conditionnées en panneaux de 60cm par 1.20m pour isoler les casernes.



• Crédit photo : SDIS 36

Ainsi, cette innovation est très intéressante pour ses performances thermiques (la fibre ne brûle pas), pour ses performances acoustiques et ses performances de déphasage.

Une belle économie circulaire qui est pour l'heure en cours de certification !

• *Journée d'intégration des nouvelles recrues sapeurs-pompiers volontaires du samedi 2 février 2019*



